AVIZO
EXPERTS-CONSEILS

MESURE ET SUIVI DE LA QUALITÉ DES EAUX

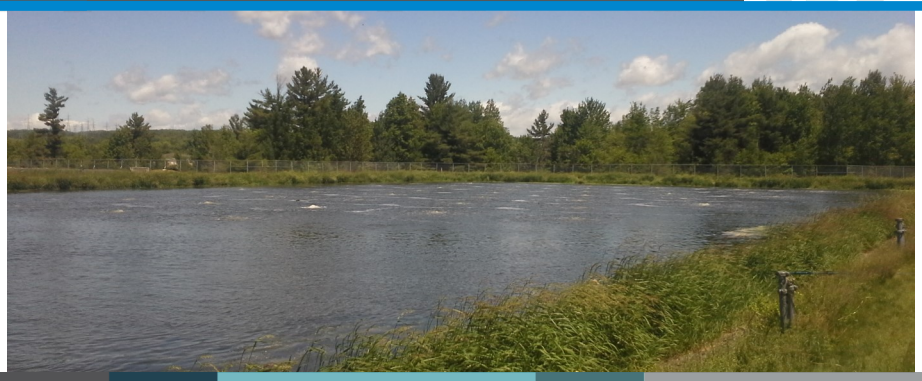

POUR EN SAVOIR PLUS,

VISITEZ NOTRE SITE AVIZO.CA

OU CONTACTEZ-NOUS AU

1 800 563-2005 — INFO@AVIZO.CA

MESURE DE NIVEAU DES BOUES

RÉALISONS ENSEMBLE

DES PROJETS INNOVANTS

INGÉNIERIE

ENVIRONNEMENT

CONSTRUCTION

NOS SERVICES

MESURE DE NIVEAU DES BOUES

Les boues accumulées dans les étangs de traitement des eaux usées réduisent le volume utile et par conséquent le temps de rétention favorisant le traitement de l'eau à la station d'épuration. La mesure du niveau des boues accumulées dans les étangs doit être effectuée minimalement aux 3 ans ou chaque année lorsque la proportion des boues atteint 10 % du volume total théorique d'un étang, ou lorsque le voile de boues est à moins de 1 mètre du conduit de sortie de l'étang.

- Permet de s'assurer que l'accumulation de boues ne puisse avoir pour effet de réduire le temps de rétention des eaux usées dans les étangs, pouvant occasionner :
  - Le passage de boues à l'effluent et les risques de contamination du cours d'eau récepteur qui s'en suivent (ex. : prolifération d'algues bleu-vert);
  - Une mauvaise performance épuratoire de la station (non respect des normes de rejets);
  - Un endommagement ou affecter la performance du système d'aération servant au travail d'épuration.

Le programme de suivi des boues devrait aussi prévoir des échantillonnages et analyses de la qualité des boues afin de prévoir les modes de disposition éventuels de ces boues lorsqu'il sera le temps de procéder à la vidange des boues accumulées dans les étangs.

- Permet de planifier des actions à la source dans le cas d'un rythme d'accumulation de boues anormalement élevé ou de présence d'un paramètre chimique à concentration élevée (intervention auprès des utilisateurs industriels et/ou entente pour répartition des budgets de vidanges des boues);

- Permet de mieux planifier la vidange des boues (valorisation et disposition, budget, etc.).